

La New York Foundation for the Arts (NYFA, la Fondation pour les Arts de New York) est heureuse de s'associer au New York City Department of Cultural Affairs (DCLA, le Département des affaires culturelles de New York), avec le soutien du Mayor's Office of Media and Entertainment (MOME, le Bureau des médias et divertissements de la Mairie) ainsi que du Queens Theatre, pour lancer les *City Artist Corps Grants*.

Les *City Artist Corps Grants* font partie de [City Artist Corps](#), une nouvelle initiative de rétablissement dotée de 25 millions de dollars, destinée à aider les artistes qui ont été durement affecté(e)s par la pandémie et qui ont peut-être été exclu(e)s d'autres possibilités de financement locales et fédérales.

Les *City Artist Corps Grants* visent à soutenir les artistes qui travaillent à New York et qui ont été affecté(e)s de façon disproportionnée par la COVID-19. Le programme attribuera des subventions ponctuelles de 5 000 USD à plus de 3 000 artistes afin de les aider à maintenir leurs activités et de mobiliser le public dans les cinq arrondissements de New York cet été, à compter du mois de juillet. Les artistes travaillant dans n'importe quelle discipline sont admissibles à présenter une demande.

Les demandes et annonces de subvention des *City Artist Corps Grants* seront présentées et auront lieu dans le courant de l'été en fonction de divers cycles. Pour tous les cycles, les artistes seront présélectionné(e)s et les bénéficiaires seront sélectionné(e)s par tirage au sort.

Les *City Artist Corps Grants* sont administrés en partenariat avec des organismes de renouvellement de subventions et de services artistiques afin d'appuyer la sensibilisation, de fournir de l'aide technique aux candidat(e)s éventuel(le)s et d'éclairer le processus de sélection des bénéficiaires au service des diverses communautés culturelles de la ville.

En voici les partenaires : Asian American Arts Alliance, A.R.T./New York, Black Public Media, Brooklyn Arts Council, Bronx Council on the Arts, Bronx Documentary Center, Dance/NYC, Firelight Media, Flushing Town Hall, Indie Theater Fund, Lower Manhattan Cultural Council (LMCC), MakerSpace NYC, New Music USA, Poets & Writers et Staten Island Arts.

Toutes les opportunités de subventions dans le cadre des subventions des *City Artist Corps Grants* suivront les mêmes critères :

- L'activité d'engagement créatif proposée :
  - doit avoir une orientation artistique ou créative
  - doit être présentée en direct et en personne
    - Les artistes handicapé(e)s et/ou immunodéprimé(e)s pour lesquels/lesquelles il est peu sûr de se livrer en personne à un spectacle en public sont invité(e)s à faire une demande de présentation des activités de création numérique en direct.
  - doit avoir lieu à New York (l'un des cinq arrondissements)
  - doit être gratuite pour le public. Les programmes nécessitant la présentation d'un billet sont admissibles. Toutefois, tous les billets doivent être gratuits.

- peut se produire à l'intérieur ou à l'extérieur
- Les artistes peuvent présenter plus d'une activité, mais ne peuvent recevoir qu'une seule subvention de 5 000 USD.
- Il est vivement recommandé qu'une partie de la subvention soit utilisée pour appuyer les droits des artistes, tant pour l'artiste qui présente la demande que pour tout(e) autre artiste engagé(e) pour appuyer l'activité.
- Les artistes peuvent choisir de s'associer à une salle ou de présenter l'activité eux/elles-mêmes.
- L'activité doit être documentée avec au moins deux photos prises pendant l'activité (ces photos devront être intégrées à votre rapport final, ainsi que le nombre de participant(e)s une fois l'activité achevée)
- Les engagements créatifs n'ont pas besoin de présenter de nouvelles œuvres ; ils peuvent reprendre des œuvres, des expositions ou des spectacles préexistant(e)s.
- Tant que les activités répondent à ce critère, les subventions des *City Artist Corps Grants* peuvent être utilisées pour compléter des activités déjà établies devant se produire à New York durant l'été entre le 10 juillet et le 31 octobre 2021.

Les types d'activités d'engagement créatif admissibles peuvent inclure :

- un spectacle de musique, de danse, une représentation théâtrale, un spectacle de lecture littéraire ou une autre forme de représentation en direct
- un atelier de création d'art en personne avec des membres de la communauté
- une projection publique d'un film ou d'une autre œuvre médiatique
- une exposition d'art dans un centre communautaire ou un autre salle/un autre lieu de réunion public ou privé (y compris un appartement avec galerie aménagée)
- une expérience de création artistique en direct, telle qu'une fresque murale
- un programme déjà établi ou récurrent axé sur la créativité et dont la production est prévue pour l'été ou l'automne
- Toutes les activités précitées peuvent être programmées indépendamment ou présentées dans le cadre d'un festival ou d'un programme déjà prévu pour l'été.

## **DATES DE PRÉSENTATION DES DEMANDES DE SUBVENTION**

Les activités d'engagement créatif doivent être achevées d'ici le dimanche 31 octobre 2021

### ***Cycle de demande 1***

***Engagements du 10 juillet au 31 octobre 2021***

***Ouverture : mardi 8 juin à 10 h***

***Clôture : mardi 22 juin à 10 h***

***Notification aux bénéficiaires : vendredi 2 juillet***

---

### ***Cycle de demande 2***

***Engagements du 20 Août au 31 octobre 2021***

***Ouverture : mardi 6 juillet à 10 h***

**Clôture** : mardi 20 juillet à 10 h

**Notification aux bénéficiaires** : lundi 2 août

---

### **Cycle de demande 3**

#### **Engagements du 3 septembre au 31 octobre**

**Ouverture** : mardi 27 juillet à 10 h

**Clôture** : mardi 10 août à 10 h

**Notification aux bénéficiaires** : mercredi 25 août

### **QUI PEUT PRÉSENTER UNE DEMANDE ?**

- Les candidat(e)s doivent être des résident(e)s actuel(le)s de New York (des 5 arrondissements de la ville) et avoir conservé leur résidence depuis janvier 2020.
- Les candidat(e)s doivent être des artistes ayant démontré une pratique créative soutenue et continue dans toute discipline créative
- Les candidat(e)s doivent fournir des documents sur leur pratique créative au cours des deux dernières années (2019 et/ou 2020).
- Les candidat(e)s doivent présenter une demande dans le cadre d'une activité d'engagement créatif auprès du public répondant aux critères précités. Les candidat(e)s peuvent présenter une demande pour une activité qui n'a pas encore été confirmée (en ce qui concerne la date et le lieu de la présentation).
- Les artistes ne peuvent présenter de demande qu'une seule fois dans chaque cycle et ne peuvent recevoir qu'une (1) subvention dans le cadre du programme des *City Artist Corps Grants*.
- Les candidat(e)s peuvent être d'ancien(ne)s bénéficiaires de n'importe quel programme de subvention de la NYFA, y compris les subventions d'urgence liées à la COVID-19 de 2020-2021.
- Les candidat(e)s doivent être en mesure de fournir un formulaire W-9 avec un numéro de sécurité sociale (SSN), un numéro d'identification fiscale du contribuable (ITIN) ou un numéro d'identification d'employeur (EIN) (après sélection).
- Les candidat(e)s doivent être âgé(e)s d'au moins 21 ans au plus tard le 8 juin 2021
- Un membre de la famille, un(e) ami(e) ou une personne de soutien peut présenter une demande au nom d'un(e) artiste qui n'est pas en mesure de remplir la demande par lui-même/elle-même.
- Les candidat(e)s ne peuvent pas être inscrit(e)s à un programme menant à l'obtention d'un diplôme
- Les candidat(e)s ne peuvent pas être des employé(e)s de la NYFA, de la Ville de New York ou de tout organisme partenaire appuyant le programme des *City Artist Corps*

*Grants*. Cela inclut les membres du conseil d'administration de ces organisations ou un membre de la famille immédiate de l'une ou l'autre des personnes énumérées.

**REMARQUE :**

- Toutes les activités d'engagement créatif financées doivent avoir lieu entre le 10 juillet et le 31 octobre 2021.
- Tous les bénéficiaires de subventions doivent présenter un rapport final d'ici le 12 novembre 2021.
- Après avoir examiné les demandes pour en déterminer l'exhaustivité et l'admissibilité, les candidat(e)s admissibles seront sélectionné(e)s pour un financement par tirage au sort.
- Toutes les activités d'engagement auprès du public admissibles (dont les dates d'activité sont flexibles) qui ne sont pas sélectionnées au cycle 1 seront automatiquement inscrites au tirage au sort d'un prochain cycle afin d'être sélectionnées. Il ne sera pas nécessaire que le/la candidat(e) remplisse un nouveau formulaire de demande.
- Les activités d'engagement créatif financées et le lieu de l'activité, ainsi que le nom du/de la candidat(e), peuvent être rendus publics pendant toute la durée du programme par la NYFA ou la Ville.
- Les fonds seront distribués en deux versements :
  - Versement 1 4 000 USD – à la sélection
  - Versement 2 1 000 USD – à la fin du rapport final.
- Toutes les activités d'engagement créatif financées doivent être documentées visuellement, et au moins deux photographies doivent être prises pendant l'activité, avec la documentation fournie dans le rapport final.